

↳ Débat public

Projet d'aménagement de la Bassée

Réunion du 7 février 2012
Melun



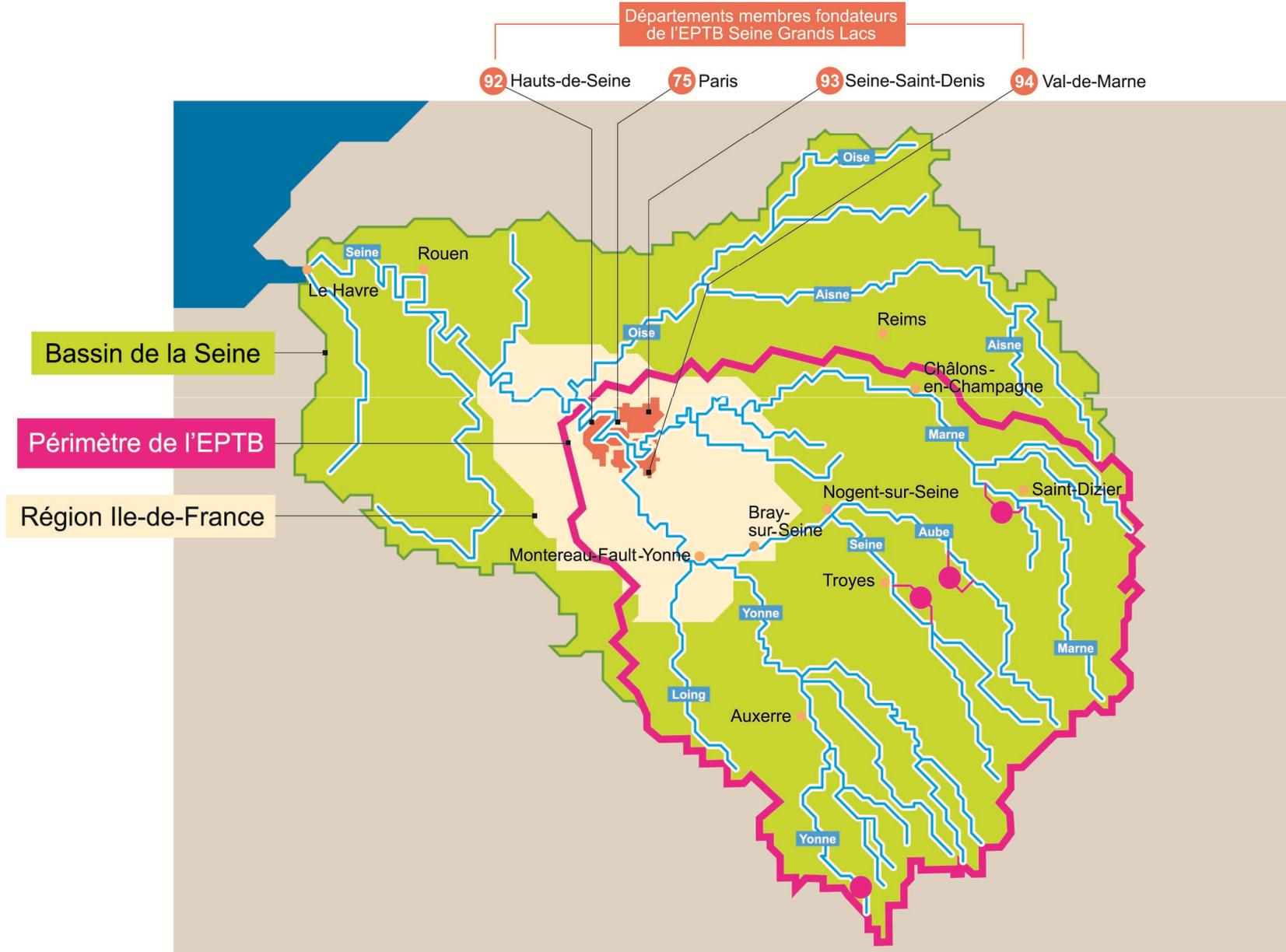
SOMMAIRE



- 1. L'EPTB Seine Grands Lacs**
- 2. Les inondations, un risque majeur en Ile-de-France / le risque inondation en Seine-et-Marne**
- 3. Les leviers d'action**
- 4. La restauration des zones humides : un enjeu majeur**
- 5. Un projet de bassin pour agir sur l'impact des crues de l'Yonne**
- 6. Les bénéfices apportés par l'ouvrage**
- 7. Le territoire de la Bassée**
- 8. Le descriptif technique de l'aménagement**
- 9. Travaux et planning du projet**
- 10. Le coût prévisionnel du projet**

L'EPTB Seine Grands Lacs

L'EPTB Seine Grands Lacs



Les inondations, un risque majeur en Ile-de-France

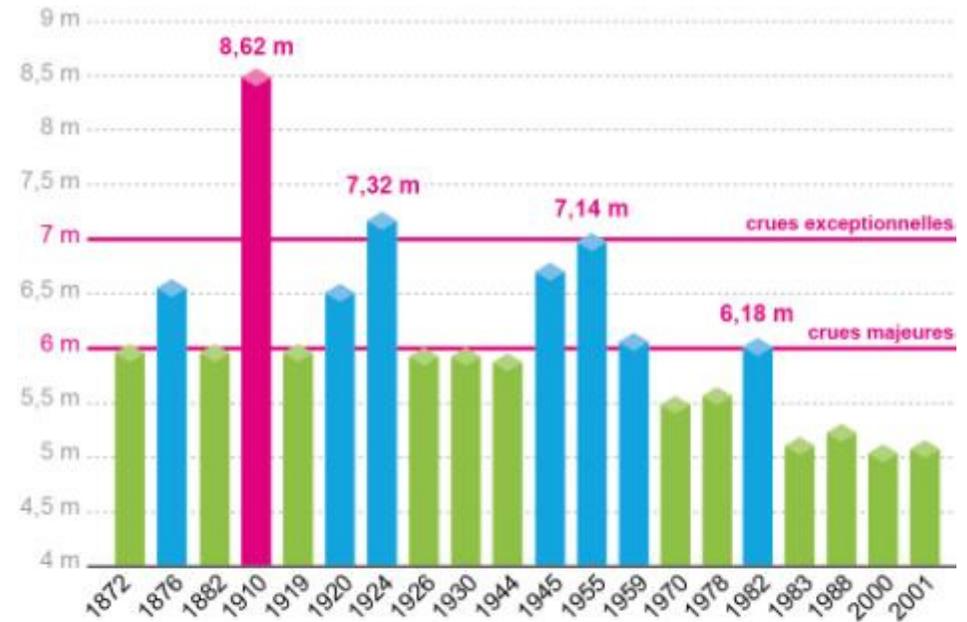
Le risque inondation en IDF



Crue 1910 – Paris



Crue 1955 – Rueil Malmaison



Les principales crues depuis 1872 à l'échelle du pont d'Austerlitz

- 4 % de la surface du territoire inondable, soit 46 000 ha
- Zones inondables franciliennes urbanisées à 40% (90% en petite couronne)

Un enjeu régional et national

Le risque inondation en IDF



140 km de lignes de métro interrompues

- 850 000 habitants en zone inondable
 - 2 millions en zone de fragilité électrique
 - 2,7 millions en zone de fragilité AEP
 - 170 000 entreprises touchées (86 000 inondées)
- Les dommages vont bien au-delà de la zone inondée

17 milliards d'euros de dommages à l'habitat, aux activités et aux équipements publics dans les ZI

30 à 40 milliards d'euros de dommages totaux, dont dommages aux réseaux et dommages indirects

Le risque inondation en Seine-et-Marne

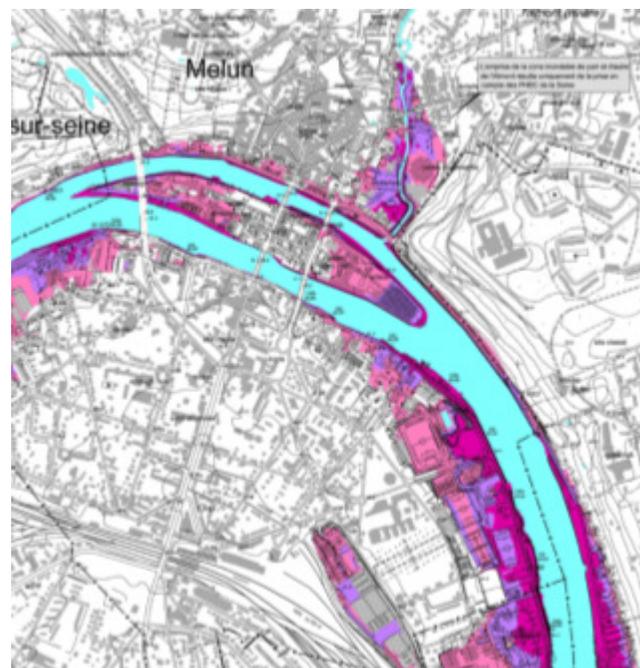
- **67 000** personnes en zone inondable
- **3 700** établissements et **24 000** emplois touchés
- **7 PPRI** approuvés sur le département – **31 communes** concernées



Melun, crue 1910

Crue	Hauteur d'eau
1910	6,40 m
1924	5,45 m
1955	5,43 m
1982	5,18 m
2001	4,38 m

A Melun, la cote d'alerte est à 3,40 m



Carte d'aléas du PPRI

Les leviers d'action

La gestion du risque inondation

Un dispositif de protection efficace mais insuffisant

- lacs-réservoirs
- zones d'expansion des crues
- protections locales

Une politique globale de gestion du risque inondation

- information et sensibilisation
- réduction de la vulnérabilité
- limitation de la montée des eaux
- prévision des crues et gestion de crise

Le projet d'aménagement de la Bassée s'inscrit pleinement dans cette stratégie



La restauration des zones humides: un enjeu majeur

- **Convention de RAMSAR**
- **Engagement européen** en faveur des zones humides (Natura 2000):
 - Directive « Oiseaux »
 - Directive « Habitats Faune Flore »
- **Engagement de la France** en faveur des zones humides
- **Participation à l'écrêtement des crues et à la régulation des débits**
- **Epurent les eaux superficielles et participent à l'alimentation des nappes**



Intégration du site de la Bassée au réseau Natura 2000

Un projet de bassin pour agir sur l'impact des crues de l'Yonne

Le risque inondation en IDF



Double objectif :

- Diminuer l'impact des crues majeures en Ile-de-France
- Restaurer la zone humide exceptionnelle de la Basseée

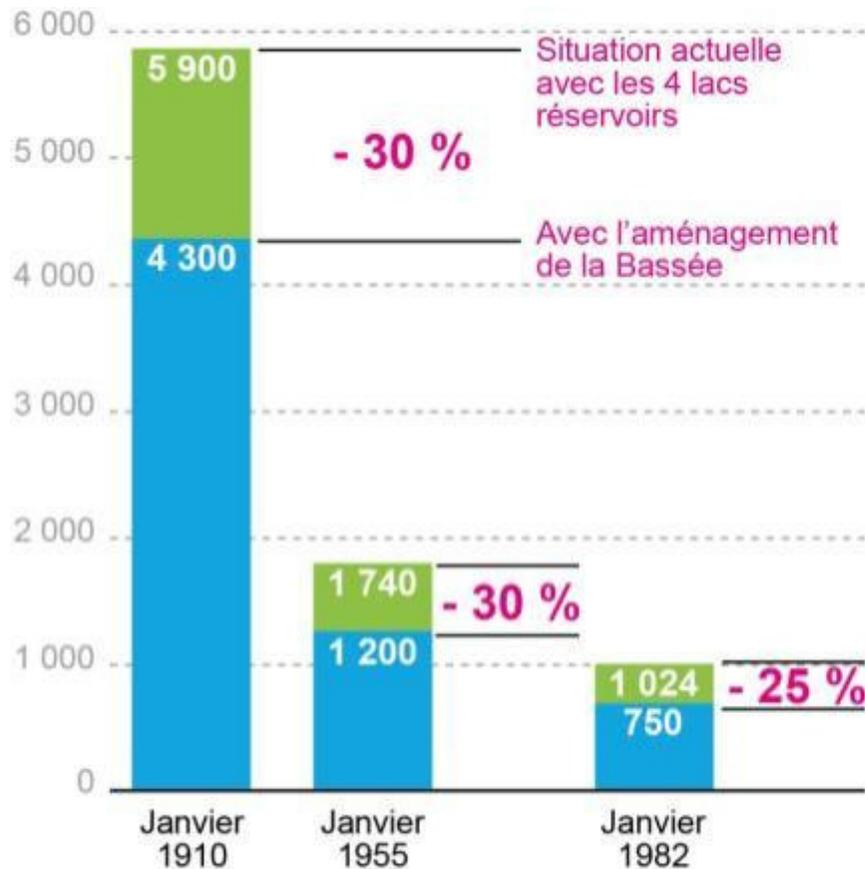
1^{er} objectif : diminuer significativement les effets d'une inondation majeure en Ile-de-France



Bénéfice hydraulique et socio-économique en Ile-de-France

Des abaissements du niveau d'eau de 20 à 50 cm selon les villes et les crues

L'efficacité hydraulique et socio-économique



Dommages totaux
(en millions d'euros TTC)

Coût moyen des dommages de surface évités: 70 M€TTC/an



Population touchée
(en nombre d'habitants)

Bénéfice socio-économique: limiter les dommages liés aux inondations en Seine-et-Marne

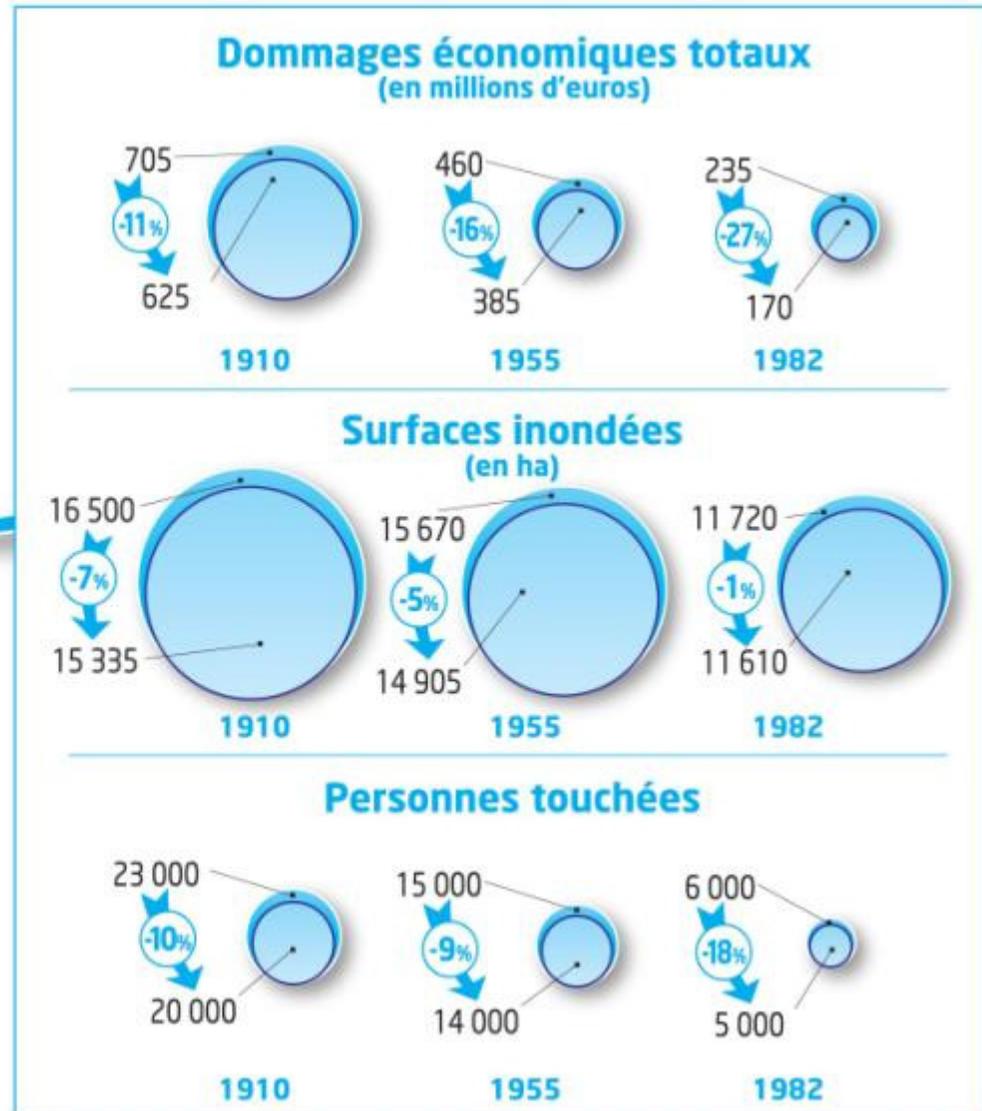
L'efficacité en Seine-et-Marne

Les bénéfices de l'ouvrage pour la Seine-et-Marne

Région Île-de-France



Plaine de la Bassée aval, territoire du projet



La vallée de la Bassée

Le territoire de la Bassée

- Un **territoire multifonctionnel**



- La vallée de la Bassée à l'aval de Bray-sur-Seine: **des enjeux de conservation importants** mais des écosystèmes **partiellement dégradés**



2^{ème} objectif: préserver et restaurer la zone humide exceptionnelle de la Bassée

L'objectif environnemental

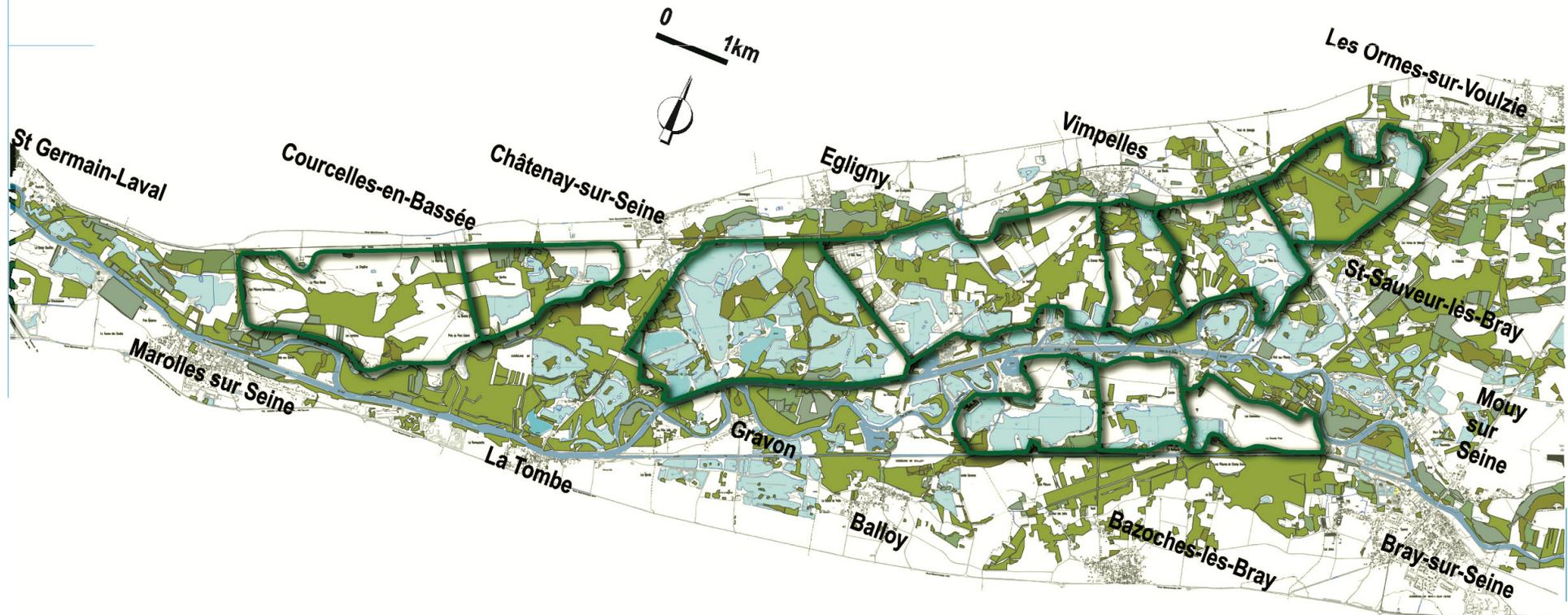


- Préserver **la biodiversité** et la **ressource en eau souterraine**
- Inondations écologiques **rendant à la Bassée son caractère de zone humide**
- Inondations annuelles régulières et maîtrisées
- Favorisant **le retour d'espèces caractéristiques des zones humides**
- Permettant le **développement d'activités associées**



Le descriptif technique de l'aménagement

- 10 espaces endigués : 58 km de talus digues
- Surface de stockage : 2 300 ha
- Volume stockable : 55 millions de m³
- Débit de pompage : 230 m³/s





Les principes de fonctionnement de l'ouvrage

Principe de fonctionnement



L'intégration au territoire

L'intégration au territoire

- **Intégration paysagère** des digues
- **Optimisation du tracé** des digues
- **Compatibilité avec les usages** existants et leur développement
- **Mesures de compensation financière** (servitudes de surinondation)
- **Création de voies de circulation douce** en crête de digues
- **Mesures d'accompagnement** s'inscrivant dans le domaine de compétence de l'EPTB

Exemple d'insertion
d'une digue

Etat actuel



Etat projeté



Ouvrage en
fonctionnement



Travaux et planning du projet

Travaux et planning du projet

UN CHANTIER...

- ... à l'écoute des riverains
- ... propre
- ... respectueux de l'environnement
- ... aussi peu consommateur en énergie que possible

LE PLANNING PRÉVISIONNEL DU PROJET

2012

Décision du maître d'ouvrage à la suite du débat public

2012-
2013

Réalisation des études complémentaires et poursuite des études de faisabilité

2014

Enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et autorisations préalables au démarrage des travaux

2015-
2020

Réalisation des travaux par tranches en fonction des inscriptions budgétaires

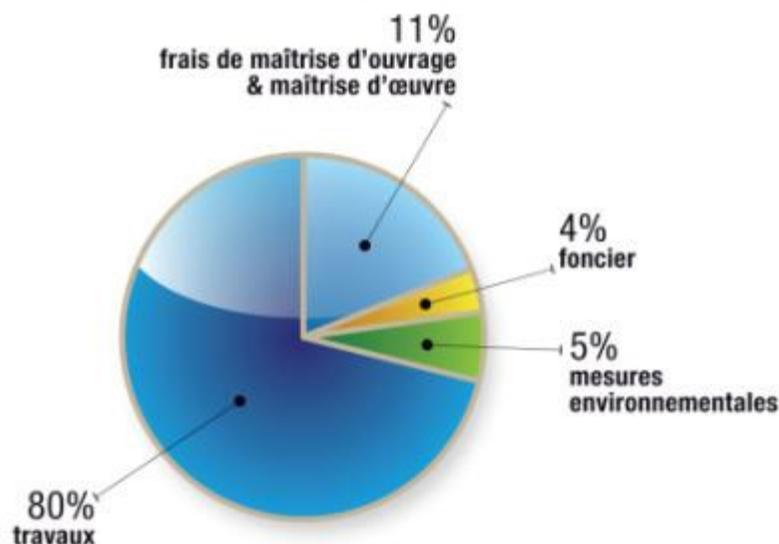
Le coût prévisionnel du projet

Etudes cofinancées depuis 2000 par l'Etat, la région Ile-de-France
l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et l'Europe

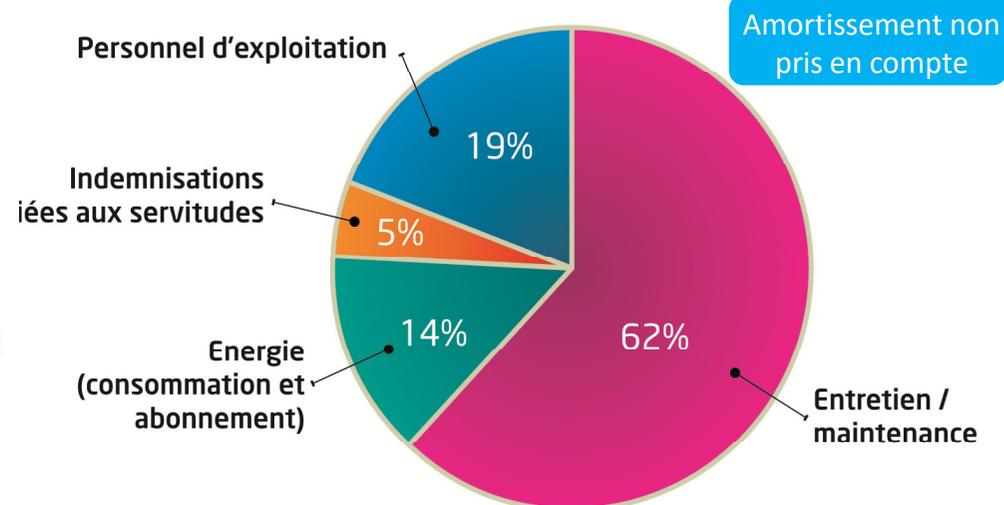
- Projet d'aménagement estimé aujourd'hui à **495 M€ HT** (valeur 2009)
- Le coût de fonctionnement moyen annuel est estimé à **4,5 M€ HT**

Le coût du projet

Décomposition du coût d'investissement



Décomposition du coût prévisionnel de fonctionnement : 4,5 M€ HT / an



La parole est à vous !



Merci de votre attention